



Contrat d'objectifs

Collège VICTOR SCHOELCHER

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016

académie
Guyane 

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Youssoufi TOURE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le collège VICTOR SCHOELCHER, représenté par madame Michelle HORTH, Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique ».

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions.»

Article 2 : Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement prioritaires.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le

Le Recteur
De l'Académie de Guyane
Youssef TOURE

Le Chef d'Etablissement
Michelle HORTH

Contrat d'objectifs 2015 – 2018

Collège Victor Schœlcher

Objectif n°1 : Lutter contre les actes d'incivilités, l'absentéisme et le décrochage scolaire

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bon équipement informatique permettant une remontée des absences en temps réel. -Taux d'incivilités en baisse -Présence d'un A.P.S -Bonne collaboration avec la, BPDJ et le 3^{ème} Régiment (mesure de responsabilisation). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place d'une orientation choisie - Parvenir à une augmentation du taux d'orientation en 2nd générale 				
<p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Effectif réduit du personnel de vie scolaire, - Nombre important de CUI. 					
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus	Performance			
		2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
<p>A. Eradiquer les incivilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions avec la BPDJ - Mettre en place des actions avec l'EMS - Intervenir sur les bonnes pratiques par l'APS - Connaître les 5 règles de bonne conduite établies dans l'établissement - Responsabiliser l'élève par un travail écrit ou une action réparatrice - Renforcer les actions du CESC <p>B. Diminuer l'absentéisme et le décrochage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser des familles aux devoirs de scolarité par des réunions d'information - Distribuer une charte multi langues lors de la réunion de rentrée - Mettre en place un suivi des classes renforcé par des surveillants référents - Poursuivre les actions partenariales (PRE, BPDJ) 	Taux d'absentéisme à la première heure du matin	14,5 %	12 %	10 %	8 %
	Taux d'absentéisme global	14,3 %	12 %	10 %	8%
	Nombre de décrochages	19	14	11	9
	Nombre de conseils de discipline	14	10	8	6

Contrat d'objectifs 2015 – 2018 Collège Victor Schœlcher

Objectif n°2 : Permettre à tous les élèves de réussir un parcours scolaire adapté

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de dispositifs d'excellence - classes bilingue, euro, sportive... - Dispositifs de remédiation - Implication des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroître le niveau d'exigence pour les élèves - Harmoniser l'évaluation 				
<p>Points faibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des résultats au contrôle continu 					
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<p>Intensifier l'accompagnement hors temps scolaire via l'accompagnement éducatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge des élèves repérés en difficulté - Soutien de l'excellence <p>Via l'accompagnement personnalisé destiné aux 6^{ème} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupes de besoin <p>Mettre en place des dispositifs de parcours de formation adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6^{ème} socle • 3^{ème} prépa-pro • Classe à projets - Organiser le forum des métiers - Travailler la connaissance de soi <p>Développer la culture de l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devoirs communs, harmonisation de l'évaluation 	Taux d'accès 6 ^{ème} à 3 ^{ème}	72 %	78 %	85 %	90 %
	Taux de réussite au DNB	74 %	78 %	80 %	85 %
	Taux de réussite au CFG	67 %	80 %	85 %	100 %
	Taux de mentions	28,7 %	32 %	40 %	50 %

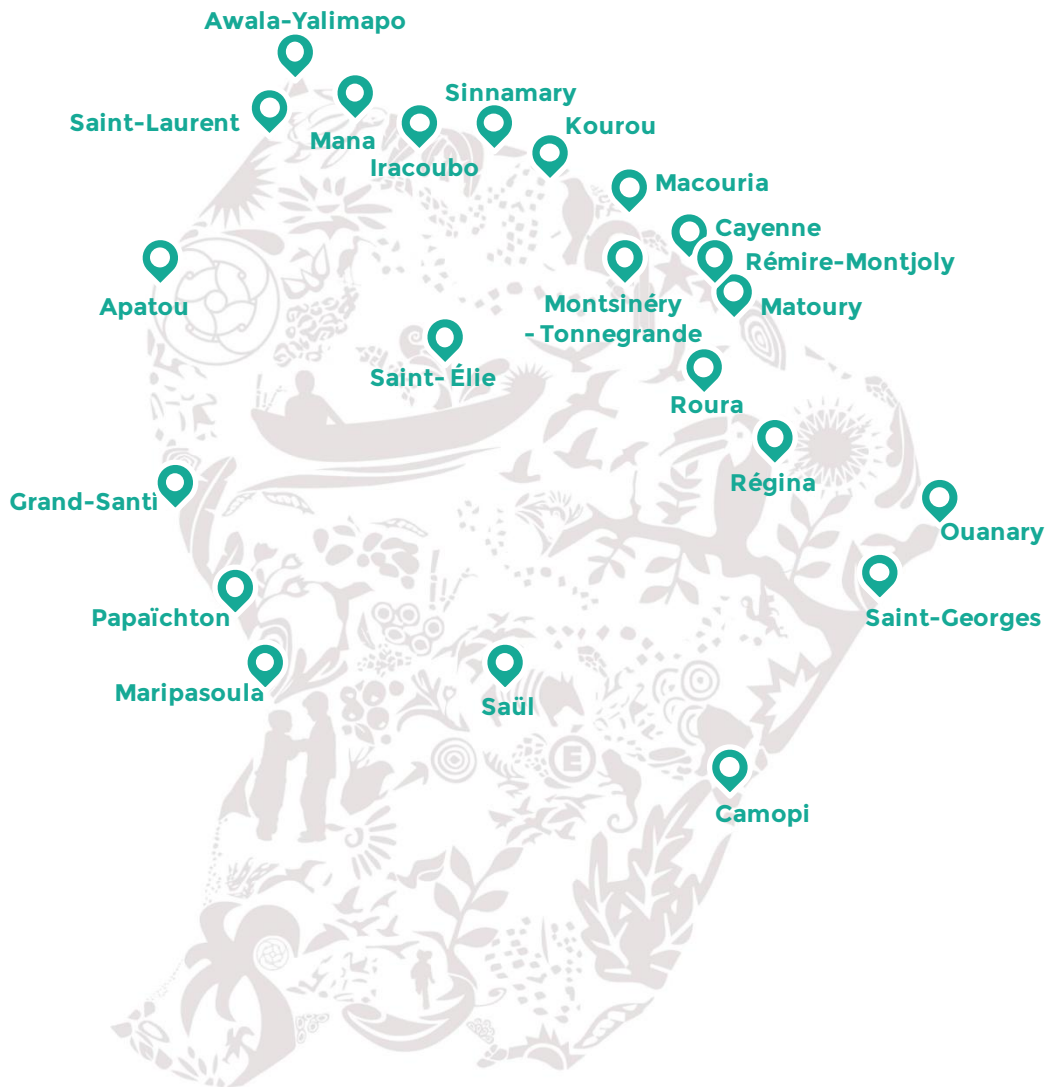
Contrat d'objectifs 2015 – 2018 Collège Victor Schœlcher

Objectif n°3 : Développer l'ouverture culturelle

Diagnostic partagé	Axes de progrès				
Points forts : <ul style="list-style-type: none"> - Grande mixité des élèves - Grande mixité du personnel de vie scolaire - Implication de la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des partenariats - Planifier des actions culturelles 				
Points faibles : <ul style="list-style-type: none"> - Effectif de l'établissement 					
Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des projets artistiques au sein de l'établissement ou académiques - Pratiquer des activités culturelles à travers la mise en place de clubs - Intégrer le tissu associatif - Favoriser la connaissance des différentes cultures au sein de l'établissement - Développer la connaissance du milieu proche ou lointain : - Mettre en place un web radio - Connaître son environnement à travers les noms donnés aux classes - Mettre en place des sorties pédagogiques pour apprendre l'environnement immédiat et éloigné - Favoriser les échanges virtuels via E. Twinning - Développer des séjours linguistiques et culturels 	Nombre de sorties pédagogiques réalisées	10	15	20	1/ classe
	Nombre de participants aux clubs	300	350	380	400
	Nombre de séjours linguistiques et / ou pédagogiques	1	3	4	4



Carte de la Guyane



Contrat d'objectifs

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

